

États financiers de



Health Sciences North
Horizon Santé-Nord

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012



Health Sciences North
Horizon Santé-Nord

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

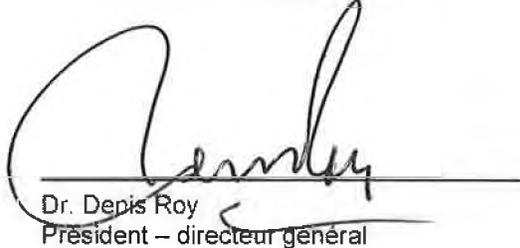
Les états financiers ci-joints de Horizon Santé-Nord ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, et l'intégrité et l'objectivité de ces états sont la responsabilité de la direction. La direction est également responsable de tous les états et tableaux, et de s'assurer que cette information est conforme, le cas échéant, avec l'information contenue dans les états financiers.

La direction est également responsable de la mise en œuvre et de tenir un système de contrôles internes visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôle interne et exerce cette responsabilité par le Comité de vérification du conseil d'administration. Le Comité de vérification se réunit avec la direction et les auditeurs externes pas moins de trois fois par an.

Les auditeurs externes, KPMG s.r.l., effectuent un examen indépendant, conformément aux normes de d'audit généralement reconnues, et d'exprimer leur opinion sur les états financiers. Leur examen comprend une revue et une évaluation du système de contrôle interne de l'Hôpital, et des tests et procédures appropriés afin de fournir une assurance raisonnable que les états financiers sont présentés fidèlement. Les auditeurs externes ont librement et pleinement accès au Comité de vérification du conseil d'administration et se rencontrent sur une base régulière.

Au nom de Horizon Santé-Nord



Dr. Depis Roy
Président – directeur général



Ben Petersen
Vice-président et
directeur général de l'information

Le 11 juin 2013
Sudbury, Canada



KPMG s.r.l.
Comptables agréés
144, rue Pine, BP 700
Sudbury ON P3E 4R6

Téléphone (705) 675-8500
Télécopieur (705) 675-7586
In Watts (1-800) 461-3551
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Horizon Santé-Nord** qui comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'insuffisance des actifs nets et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012 ainsi que les notes, qui comprennent un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'Hôpital portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Hôpital. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Horizon Santé-Nord au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012 selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

KPMG s.r.l.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Le 11 juin 2013
Sudbury, Canada

HORIZON SANTÉ-NORD

États des résultats

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012
(En milliers de dollars)

	2013	2012 (redressé - note 2)
Revenus :		
RLISSNE et MSSLD	303 429	300 455 \$
Action Cancer Ontario	33 821	32 815
Programmes spécifiquement financés	27 161	27 849
Services aux patients	29 681	29 822
Autres	28 264	26 745
Amortissement - apports reportés afférents à l'équipement	9 607	10 450
	<u>431 963</u>	<u>428 136</u>
Dépenses :		
Salaires	198 868	200 115
Avantages sociaux	56 159	60 529
Rémunération du personnel médical	26 650	25 860
Fournitures et autres	55 878	53 142
Médicales et chirurgicales	28 339	29 287
Produits pharmaceutiques	18 223	17 311
Programmes spécifiquement financés	27 500	27 902
Amortissement - équipement	18 635	21 361
	<u>430 252</u>	<u>435 506</u>
Excès (insuffisance) des revenus sur les dépenses avant les éléments ci-dessous	1 711	(7 370)
Amortissement - immeubles	(10 723)	(10 850)
Amortissement - apports reportés afférents aux immeubles	9 318	9 137
Excès (insuffisance) des revenus sur les dépenses	<u>126</u>	<u>(9 082) \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

HORIZON SANTÉ-NORD

États de la situation financière

Au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011
(En milliers de dollars)

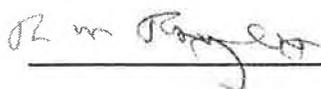
	31 mars 2013	31 mars 2012 (redressé - note 2)	1 ^{er} avril 2011 (redressé - note 2)
Actif			
Actif à court terme :			
Comptes à recevoir (note 3)	24 249	23 343	34 451 \$
Stocks	3 857	3 845	3 456
Dépenses payées d'avance	5 571	7 335	5 871
	33 677	34 523	43 778
Actifs affectés (note 4)	1 989	1 688	1 490
Créances à long terme (note 5)	9 392	8 005	8 647
Immobilisations (note 6)	376 994	376 483	391 032
	413 052	420 699	444 947 \$
Passif, apports reportés et actifs nets			
Passif à court terme :			
Endettement bancaire (note 7)	42 008	38 197	48 377 \$
Comptes à payer et frais courus (note 8)	93 935	92 390	88 000
Versements sur obligations à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 11)	39	51	165
	135 982	130 638	136 542
Apports reportés (note 9)	1 746	2 578	2 338
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	313 787	327 524	342 418
Obligations à long terme (note 11)	20 630	19 178	13 786
	336 163	349 280	358 542
Insuffisance des actifs nets	(59 093)	(59 219)	(50 137)
Éventualités (note 15)			
	413 052	420 699	444 947 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil :



Administrateur



Administrateur

HORIZON SANTÉ-NORD

États de l'évolution de l'insuffisance des actifs nets

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

(En milliers de dollars)

	2013	2012 (redressé - note 2)
Insuffisance des actifs nets, début de l'exercice	(51 345)	(50 137) \$
Excès (insuffisance) des revenus sur les dépenses	126	(9 082)
Insuffisance des actifs nets, fin de l'exercice	(59 093)	(52 219) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

HORIZON SANTÉ-NORD

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

(En milliers de dollars)

	2013	2012 (redressé - note 2)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :		
Excès (insuffisance) des revenus sur les dépenses	126	(9 082) \$
Rajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	29 358	32 211
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(18 745)	(19 587)
Amortissement de l'obligation au titre des prestations constituées	1 617	5 443
	12 356	8 985
Variation des postes de fonds de roulement ne constituant pas d'encaisse (note 12)	2 391	13 646
	14 747	22 631
Flux de trésorerie provenant des activités d'immobilisations:		
Acquisition d'immobilisations :		
- projet d'expansion des immobilisations - immeubles	(351)	(188)
- projet d'expansion des immobilisations - équipement	(110)	(1 370)
- terrain	(113)	(1 777)
- équipement	(15 218)	(10 729)
- immeubles	(4 925)	(3 559)
- Projet d'étudiants en médecine	(179)	(39)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	5 008	4 692
Produit de disposition d'immobilisations	27	—
	(15 861)	717
Flux de trésorerie provenant des activités de financement :		
Diminution des créances à long-terme	(1 387)	642
Augmentation (diminution) des apports reportés	(832)	240
Diminution des obligations à long terme	(177)	(165)
	(2,396)	717
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :		
Augmentation des actifs affectés	(301)	(198)
Augmentation (réduction) nette de l'encaisse	(3 811)	10 180
Endettement bancaire, début de l'exercice	(38 197)	(48 377)
Endettement bancaire, fin de l'exercice	(42 008)	(38 197) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

(En milliers de dollars)

L'Hôpital Régional de Sudbury Regional Hospital ("l'Hôpital") fut constitué le 30 juin 1997 en vertu des lois de l'Ontario et est exonéré de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu. Au 29 janvier 2013, l'Hôpital a change le nom légal à Horizon Santé-Nord.

Le 1^{er} avril 2012, l'Hôpital a adopté les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'Hôpital a également choisi d'appliquer les Normes de la section 4200 pour les organismes gouvernementales sans but lucratif. Il s'agit des premiers états financiers établis selon ces Normes comptables pour le secteur public.

Conformément aux dispositions transitoires formulées dans les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, l'Hôpital a adopté les changements rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions permises en vertu de ces normes. La date de transition est le 1^{er} avril 2011, et toutes les informations comparatives ont été présentées en application des Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La note 2 présente un résumé des ajustements transitoires comptabilisés dans l'actif net et l'insuffisance des produits sur les charges.

1. Principales conventions comptables :

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, incluant les Normes de la section 4200 pour les organismes gouvernementales sans but lucratif.

(a) Constatation des revenus :

L'Hôpital comptabilise ses apports, incluant les subventions gouvernementales et les dons, en utilisant la méthode du report.

Aux termes de la Loi sur l'assurance vie et les règlements qui s'y rattachent, L'Hôpital est financé principalement par la Province de l'Ontario conformément aux dispositions budgétaires établies par Le Ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le «MSSLD»), et le Réseau local d'intégration des services de santé du Nord-Est (le «RLISSNE»). Les subventions de fonctionnement sont constatées à titre de revenus au cours de l'exercice ou des exercices où les dépenses correspondantes sont constatées. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe, sont constatés à titre de revenus au cours de l'exercice ou des exercices où les dépenses correspondantes sont constatées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les revenus des patients et autres services sont comptabilisés lorsque le service est fourni.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012
(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(b) Stocks:

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

(c) Immobilisations :

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations acquises aux termes de contrats de location-acquisition sont à l'origine constatées à la valeur actualisée des paiements minimums futurs exigibles en vertu des contrats puis amorties sur leur durée de vie estimative. Les remplacements de matériel léger sont passés en dépenses au cours de l'exercice où le remplacement a lieu.

La construction en cours n'est pas amortie avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Immeubles et améliorations aux terrains	2 % - 10 %
Mobilier et équipement	5 % - 20 %
Technologie de l'information	20 % - 33 %

Dans l'année d'acquisition, l'amortissement est calculé en utilisant la moitié du taux annuel qui serait autrement imputé.

Les actifs à long terme, incluant les immobilisations corporelles sujet à l'amortissement, sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est mesurée en comparant la valeur comptable de l'actif à l'estimation au total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteraient vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Si la valeur comptable de l'actif excède le total de l'estimation des flux de trésorerie non actualisés une perte de valeur doit être constatée au montant par lequel la valeur comptable de l'actif excède sa juste valeur. En l'absence de prix cotés des marchés actifs, l'Hôpital utilise les flux de trésorerie futurs actualisés dont le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie reflète les hypothèses qui sont compatibles avec les hypothèses inhérentes aux flux de trésorerie estimatifs comme une estimation de la juste valeur.

Les actifs à long terme destinés à être sortis sont présentés séparément dans l'état de la situation financière au moindre de leur valeur comptable ou sa juste valeur diminuée des frais de vente. De plus, ceux-ci ne sont plus amortis. Les actifs et les passifs d'un groupe à sortir classés comme destinés à la vente sont présentés séparément dans les sections de l'actif et du passif de l'état de la situation financière respectivement.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012
(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(d) Entités apparentées :

Les notes aux états financiers incluent un sommaire combiné de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie des entités suivantes (note 14) :

Fondation Horizon Santé-Nord
Fondation du Nord en cancérologie
Horizon Santé-Nord Association des bénévoles
Sudbury Hospital Services
Sudbury Vascular Laboratory Ltd.
Advanced Medical Research Institute of Canada

L'investissement dans l'entité apparentée en propriété exclusive, Sudbury Vascular Laboratory Ltd., est inscrit selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Les autres entités ne sont pas consolidées.

(e) Avantages sociaux futurs :

L'Hôpital accumule ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux des employés. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé.

Les gains (pertes) actuariels proviennent de changements aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations. Les gains actuariels (pertes actuarielles) nets sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs. La période moyenne de service des employés actifs couvert par le régime d'avantages sociaux est 14 ans.

Les coûts de services passés découlant des modifications des régimes sont immédiatement constatés dans la période dans laquelle les modifications des régimes ont lieu.

L'Hôpital est membre du Healthcare of Ontario Pension Plan, un régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application de principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées. L'Hôpital inclut au titre des dépenses liées au régime le coût des services rendus de l'exercice, l'amortissement des coûts des services passés et les coûts de l'intérêt associé aux futures cotisations de l'employeur au régime pour les services passés des employés.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012
(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(f) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers exige que la direction produisent des estimations et formule des hypothèses qui influent la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges des périodes de déclaration. Les éléments significatifs qui sont sujets à ces estimations et hypothèses incluent la valeur comptable des immobilisations, l'évaluation des provisions pour moins-value des débiteurs, l'évaluation des instruments financiers, ainsi que les actifs et obligations liés aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont révisées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont inscrits aux bénéfices de l'exercice durant laquelle ils deviennent apparents.

(g) Ajustements de subventions :

L'Hôpital reçoit des subventions du MSSLD, du RLISSNE et d'Action Cancer Ontario (« CCO ») pour des services spécifiques. Conformément aux accords pertinents, si l'Hôpital ne rencontre pas des niveaux d'activités spécifiques le RLISSNE, le MSSLD ou le CCO peut demander des remboursements. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé aux résultats de l'exercice lorsque le montant deviendrait redevable. Si les programmes et activités spécifiques encourrent un déficit les recouvrements seraient imputés dans l'exercice au cours duquel les montants seront reçus.

(h) Services contribués :

Un nombre considérable de bénévoles contribuent une quantité significative de leur temps tous les ans. Étant donné la difficulté d'estimer la juste valeur marchande de leur service les services contribués ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

(i) Instruments financiers :

Tous les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière au moment de la comptabilisation initiale.

Tous les placements, s'il-y-a lieu, détenus sous forme d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser les placements à la juste valeur car ils sont gérés et évalués sur la base de la juste valeur. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement comptabilisés à la juste valeur.

Les variations non réalisées de la juste valeur sont constatées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où ils sont transférés à l'état des résultats.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012
(En milliers de dollars)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(i) Instruments financiers (suite) :

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la fin de l'exercice. Lorsqu'une baisse de la juste valeur est permanente, le montant de la perte est constaté dans l'état des résultats et tout gain latent est réglé à travers l'état des gains et pertes de réévaluation. En vente, l'état des gains et pertes de réévaluation liés à cet instrument sont repris et comptabilisé dans l'état des résultats.

2. Ajustements transitoires

(a) Actifs nets:

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'incidence de la transition aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sur les actifs nets de l'Hôpital au 1^{er} avril 2011 :

Actifs nets:	
Tel que présenté antérieurement selon les principes comptables généralement reconnus du Canada au 31 mars 2011	(46 177) \$
Ajustement résultant de la transition aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public	(3 960)
Redressé au 1^{er} avril 2011	(50 137) \$

L'impact de la transition aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public comprend trois composantes.

(i) Dispositions transitoires :

L'Hôpital a choisi de comptabiliser les gains et pertes actuariels à la date de transition aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public directement aux actifs nets. En conséquence, l'Hôpital a comptabilisé une augmentation du passif et une charge aux actifs nets.

(ii) Coûts de services passés :

Les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exigent que les coûts découlant des modifications des régimes soient immédiatement comptabilisés dans la période dans laquelle les modifications des régimes ont lieu. En conséquence, l'Hôpital a comptabilisé une augmentation du passif et une charge aux actifs nets pour des coûts de services passés non amortis à la date de transition aux Normes comptable canadiennes pour le secteur public.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

(En milliers de dollars)

2. Ajustements transitoires (suite) :

(a) Actifs nets (suite) :

(iii) Taux d'actualisation utilisé pour calculer les avantages sociaux futurs des employés

Les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exigent que ces passifs soient calculés en utilisant un taux d'actualisation qui est égal soit au taux d'emprunt de l'Hôpital ou le taux de rendement des actifs. Avant la transition à ces nouvelles normes, le taux d'actualisation était égal au rendement des obligations de sociétés de haute qualité. Selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, l'Hôpital a adopté un taux d'actualisation qui est indicatif de son taux interne d'emprunt. La variation du taux d'actualisation a entraîné des changements aux passifs connexes et un ajustement correspondant aux actifs nets à la date de transition aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La note 11 présente des informations supplémentaires concernant les avantages sociaux futurs.

(b) État des résultats :

À la suite de l'application rétrospective des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et la correction d'une erreur relative à la comptabilisation d'une obligation pour les congés fériés non-utilisés, l'Hôpital a constaté les ajustements suivants à l'insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 avec une augmentation correspondante des passifs:

Insuffisance des revenus sur les charges :	
Tel que présenté antérieurement selon les principes comptables généralement reconnus du Canada au 31 mars 2012	(5 168) \$
Ajustement résultant de la transition aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public	(3 553)
Correction d'une erreur relative à la comptabilisation d'une obligation pour les congés fériés	(361)
<hr/>	
Redressé pour l'exercice terminé le 31 mars 2012	(9 082) \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

(En milliers de dollars)

3. Comptes à recevoir :

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011
RLISSE et MSSLD	5 145	4 204	16 302 \$
Patients	5 122	5 996	5 351
Hôpitaux et agences	4 905	7 036	6 203
Action Cancer Ontario	4 685	2 545	1 398
Agence des douanes et du revenu du Canada (TVH)	1 608	1 537	1 795
Versements des créances à long terme			
échéant à moins d'un an	607	578	552
Autres	3202	4 034	5 438
	25 274	25 930	37 039
Moins la provision pour créances douteuses	(1 025)	(2 587)	(2 588)
	24 249	23 343	34 451 \$

4. Actifs affectés :

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011
Encaisse	804	503	542 \$
Investissements à court-terme	681	681	446
Comptes à recevoir du MSSLD	504	504	502
	1 989	1 688	1 490 \$

Les actifs affectés sont affectés pour le projet d'expansion des immobilisations et le projet étudiants en médecine.

5. Créances à long terme :

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011
Fondation du Nord en cancérologie	2 171	2 333	– \$
Ville du Grand Sudbury Action Cancer Ontario	5 834	6 251	6 651
Advanced Medical Research Institute of Canada	1 995	–	–
Action Cancer Ontario	–	–	64
	10 000	8 584	9 199
Moins versements échéant au cours du prochain exercice	(608)	(579)	(552)
	9 392	8 005	8 647 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

(En milliers de dollars)

6. Immobilisations :

31 mars 2013	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	3 577	–	3 577 \$
Immeubles	105 259	64 756	40 503
Mobilier et équipement	93 903	63 079	30 824
Technologie de l'information	37 446	29 802	7 644
Actifs acquis en vertu d'un contrat de location acquisition	3 800	2 671	1 129
Projet d'expansion des immobilisations - bâtiment	287 289	31 532	255 766
Projet d'expansion des immobilisations - équipement	48 725	31 459	17 266
Projets en cours	11 285	–	11 285
	591 293	223 299	367 994 \$

31 mars 2012	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	3 464	–	3 464 \$
Immeubles	102 841	61 115	41 726
Mobilier et équipement	88 295	54 914	33 381
Technologie de l'information	32 698	26 623	6 075
Actifs acquis en vertu d'un contrat de location acquisition	3 800	2 532	1 268
Projet d'expansion des immobilisations - bâtiment	286 947	24 434	262 513
Projet d'expansion des immobilisations - équipement	48 615	25 189	23 426
Projets en cours	4 630	–	4 630
	571 290	194 807	376 483 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

(En milliers de dollars)

6. Immobilisations (suite) :

1 ^{er} avril 2011	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
Terrains	1 711	--	1 711	\$
Immeubles	100 445	57 437	43 008	
Mobilier et équipement	72 928	44 266	28 662	
Technologie de l'information	39 453	22 372	17 081	
Actifs acquis en vertu d'un contrat de location acquisition	3 800	2 393	1 407	
Projet d'expansion des immobilisations - bâtiment	286 759	17 250	269 509	
Projet d'expansion des immobilisations - équipement	47 246	18 878	28 368	
Projets en cours	1 286	--	1 286	
	553 628	162 596	391 032	\$

7. Endettement bancaire :

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011	
Prêts à court-terme	42 008	38 197	48 377	\$

L'Hôpital a coordonné certaines facilités de crédit qui incluent une marge d'exploitation à vue de 20 millions \$ et un prêt relais de 70 millions \$. Ces facilités portent intérêt au taux préférentiel du banquier (2012 - taux préférentiel du banquier). Suite au 31 mars 2013, la marge d'exploitation a été remboursée au complet.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

(En milliers de dollars)

8. Comptes à payer et frais courus :

	31 mars 2013	31 mars 2012 (redressé - note 2)	1 ^{er} avril 2011 (redressé - note 2)
Comptes à payer et frais courus :			
- opérations	27 495	24 410	23 164 \$
- immobilisations	2 734	1 438	1 970
- RLISSNE et MSSLD	8 030	9 102	6 850
- projet d'expansion des immobilisations	542	562	3 677
Frais courus :			
- salaires	15 059	14 846	12 601
- indemnités de vacances	15 122	14 887	14 211
- congés de maladie	488	615	697
Revenus reportés	24 465	26 530	24 830
	93 935	92 390	88 000 \$

9. Apports reportés :

Les apports reportés représentent le solde non dépensé des subventions de recherche et autres besoins qui sont affectés extérieurement. Les changements au solde des apports reportés sont comme suit :

	mars 31, 2012	1 ^{er} avril, 2011
Solde, début de l'exercice	2 578	2 338 \$
Apports additionnels reçus au cours de l'exercice	921	2 119
Moins montants constatés en revenus au cours de l'exercice	(984)	(1 879)
Moins montants transférés à Advanced Medical Research Institute of Canada	(769)	-
Solde, fin de l'exercice	1 746	2 578 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

(En milliers de dollars)

10. Apports reportés afférents aux immobilisations :

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le solde non amorti et non dépensé des dons et subventions reçus pour l'acquisition d'immobilisations. Les détails de la continuité de ces fonds sont comme suit :

	2013	2012
Solde, début de l'exercice	327 524 \$	342 418 \$
Apports additionnels reçus au cours de l'exercice		
Équipement et bâtiments:		
RLISSNE et MSSLD	260	753
Action Cancer Ontario	962	60
Inforoute Santé du Canada	—	1 486
eHealth Ontario	1 542	—
Fondation du Nord en cancérologie	83	86
Fondation Horizon Santé-Nord	875	256
Autres	537	1 762
	4 259	4 403
Projet d'expansion des immobilisations :		
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée :		
MSSLD - étudiants en médecine	480	—
Ville du Grand Sudbury	269	287
Autres	—	2
	749	289
	5 008	4 692
Moins montants constatés en revenus au cours de l'exercice	(18 745)	(29 586)
Solde, fin de l'exercice	313 787	327 524 \$

Le solde des fonds non amortis et non dépensés est composé des montants suivants :

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011
Non amorti	310 098	322 639	339 692 \$
Non dépensé :			
Équipement	2 049	3 280	1 003
Projet d'expansion des immobilisations	836	1 102	1 181
Projet d'expansion des immobilisations - étudiants en médecine	804	503	542
	3 689	4 885	2 726
	313 787	327 524	342 418 \$

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

(En milliers de dollars)

11. Obligations à long terme :

	mars 31, 2013	mars 31, 2012	1 ^{er} avril, 2011
		(redressé - note 2)	(redressé - note 2)
Obligation au titre de prestations constituées	20 630	19 139	13 696 \$
Autres	39	90	255
	20 669	19 229	13 951
Moins versements échéant au cours du prochain exercice	(39)	(51)	(165)
	20 630	19 178	13 786 \$

Avantages sociaux futurs :

L'Hôpital parraine un régime d'assurance vie et de soins médicaux et dentaires à prestations déterminées pour la plupart du personnel syndiqué à temps plein avec différents arrangements de partage des coûts tel que déterminé par les conventions collectives. La plus récente évaluation des avantages sociaux futurs a été achevée au 1 avril 2012. La prochaine évaluation du plan sera au 1 avril 2015.

L'obligation en matière de prestations est inscrite dans les états financiers comme suit :

	2013	2012
		(redressé - note 2)
Solde, début de l'exercice	19 139	13 696 \$
Ajouter : coûts des bénéficiaires	2 097	5 948
	21 236	19 644
Déduire : contributions aux bénéficiaires	(480)	505
Transfert à Advanced Medical Research Institute of Canada	(126)	—
	20 630	19 139 \$

Conformément à la plupart des régimes d'avantages sociaux postérieurs à l'emploi (autre que la pension au Canada) le régime de l'Hôpital n'est pas préalablement capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit du régime égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

(En milliers de dollars)

11. Obligations à long terme (suite) :

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour mesurer les obligations en matière de prestations de l'Hôpital sont comme suit :

	31 mars 2013	31 mars 2012	1 ^{er} avril 2011
Taux d'escompte	4.25%	4.00 %	5.25 %
Tendance des coûts dentaires	4.00%	4.00 %	4.00 %
Tendance des soins médicaux	7.50%	9.00 %	9.00 %

12. Variation des postes de fonds de roulement ne constituant pas d'encaisse :

	2013	2012 (redressé - note 2)
Comptes à recevoir	(906)	(11 108) \$
Stocks	(12)	(389)
Dépenses payées d'avance	1 764	(1 464)
Comptes à payer et frais courus	1 545	4 391
	2 391	(13 646) \$

13. Régime de pensions :

Les employés de l'Hôpital sont en grande partie membres du Healthcare of Ontario Pension Plan ("le régime, un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. Les cotisations versées au régime pendant l'année au nom des employés se chiffrent à 17 882 \$ (2012 - 17 474 \$) et sont comprises dans les avantages sociaux à l'état des résultats.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

(En milliers de dollars)

14. Autres entités :

Cette section traite des informations à fournir les obligations d'information en ce qui concerne les relations avec les organismes apparentés de l'Hôpital. La relation peut être soit un intérêt économique, l'influence notable, le contrôle conjoint ou le contrôle.

(a) Fondation et Association des bénévoles :

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Fondation Horizon Sante-Nord. La Fondation Horizon Santé-Nord (« Fondation ») fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds pour des projets d'immobilisations et pour assister dans tous les aspects de la recherche médicale entamée. Au 31 mars 2013, le montant dû à l'Hôpital de la Fondation était 935 \$ (2012 - 247 \$). Durant l'année, l'Hôpital a reçu des dons de la Fondation s'élevant à 1 896 \$ (2012 - 1 012 \$).

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Fondation du Nord en cancérologie. La Fondation du Nord en cancérologie fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds à travers la région Nord-Est de l'Ontario pour supporter la recherche en cancérologie et les programmes de soins du Programme régional de cancérologie. Au 31 mars 2013, le montant dû à l'Hôpital de la Fondation était 280 \$ (2012 - 34 \$).

L'Hôpital a un intérêt économique dans la Horizon Santé-Nord Association des bénévoles (« Association »). L'Association fut créée pour promouvoir et participer dans des programmes de levée de fonds pour des achats d'équipement des projets communautaires liés à la santé et des activités de bénévoles. Au 31 mars 2013, le montant dû à l'Hôpital de l'Association était 47 \$ (2012 - 35 \$).

(b) Sudbury Hospital Services :

Sudbury Hospital Services fût créés afin de fournir des services de lessive à l'Hôpital. Ces services sont basés sur des taux qui reflètent les coûts dépenses et débours actuels encourus par Sudbury Hospital Services au cours de leurs opérations régulières. L'Hôpital a une influence notable sur Sudbury Hospital Services. Au cours de l'exercice, l'Hôpital a payé 4 863 \$ (2012 - 5 036 \$) à Sudbury Hospital Services pour des services de lessive. Au 31 mars 2013, le montant dû à l'Hôpital de la part du Sudbury Hospital Services était 442 \$ (2012 - 470 \$).

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012
(En milliers de dollars)

14. Autres entités (suite) :

(c) Sudbury Vascular Laboratory Ltd.:

Sudbury Vascular Laboratory Ltd. fût créée afin d'exploiter un laboratoire vasculaire. L'Hôpital contrôle Sudbury Vascular Laboratory. Au 31 mars 2012, Sudbury Vascular Laboratory Ltd. avait des avances de 89 \$ (2012 - 41 \$) dus à l'Hôpital.

L'information financière sommaire pertinente de Sudbury Vascular Laboratory Ltd. se détaille comme suit :

	Sudbury Vascular Laboratory	
	2013	2012
Situation financière :		
Total des actifs	1 302	1 442 \$
Total des passifs	276	233 \$
Actifs nets	1 025	1 209
	1 302	1 442 \$
Résultats des opérations :		
Total des revenus	1 437	1 857 \$
Total des dépenses	1 663	1 582
Impôt à payer	(43)	51
Excès des revenus sur les dépenses	(183)	224 \$
Flux de trésorerie :		
Encaisse provenant du fonctionnement	62	538 \$
Encaisse provenant (utilisées pour) des activités de financement et d'investissement	(153)	(681)
Diminution de l'encaisse	(91)	(143) \$

(d) Advanced Medical Research Institute of Canada :

Advanced Medical Research Institute of Canada a été créé le 1^{er} avril 2012 pour établir un centre d'excellence en recherche, éducation et formation relatif à la santé et la distribution de soins de santé. L'Hôpital a une influence significative sur Advanced Medical Research Institute of Canada, une entité sans capital-actions exonéré d'impôt. Au 31 mars 2013, le montant dû à l'Hôpital de la part de l'Institut du Canada pour la recherche médicale avancée était de 1 995 \$.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

(En milliers de dollars)

15. Éventualités :

(a) Litiges et affaires légales :

L'Hôpital est impliqué dans certains litiges et affaires légales dont les résultats ne sont pas encore déterminables. En ce qui concerne ces litiges et affaires légales, s'il y avait obligation d'acquiescer à une réclamation la perte qui en résulterait serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours. La direction considère que ces affaires sont atténuées par une protection d'assurance adéquate.

(b) Matières d'emploi :

Dans le cours normal des opérations, l'Hôpital est impliqué dans certaines négociations relatives à l'emploi et à comptabiliser des passifs basés sur les estimations de la direction relatif au montant des règlements potentiels lorsque ces montants peuvent être déterminés avec assurance raisonnable.

16. Risques financiers et concentration du risque de crédit :

(a) Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles résultant dans une perte financière. L'Hôpital est exposé au risque de crédit relativement aux comptes clients et aux autres investissements.

L'Hôpital évalue les comptes clients sur une base continue et crée des créances douteuses pour les sommes qui ne sont pas recouvrables. Au 31 mars 2013, l'exposition maximum au risque de crédit pour l'Hôpital s'agit de la valeur comptable de ces actifs.

La direction estime que le risque de crédit est minimal car la plupart des balances des comptes clients est recueillies en temps opportun.

L'Hôpital suit une politique de placement approuvée par le conseil d'administration. Au 31 mars 2013, l'exposition maximum au risque de crédit pour l'Hôpital s'agit de la valeur comptable de ces actifs.

Il n'y a pas eu de changement significatif en matière de l'exposition aux risques de crédit en 2012.

(b) Risque de liquidité:

Le risque de liquidité est le risque que L'Hôpital sera incapable de remplir ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Hôpital gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins d'exploitation. L'Hôpital prépare les prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquiescer de ses obligations.

Les comptes fournisseurs and les charges à payer sont généralement exigibles dans les 60 jours suivant la date de la facture.

Il n'y a pas eu de changement significatif en matière de l'exposition aux risques de liquidités en 2012.

HORIZON SANTÉ-NORD

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2013 et 2012

(En milliers de dollars)

17. Changements de règles comptables :

Le 1er Avril 2012, l'Hôpital a adopté les Normes comptables du secteur public SP 3450 - Instruments financiers et SP 2601 - Conversion des devises. Les normes ont été adoptées prospectivement à partir de la date d'adoption. Les nouvelles normes fixent des exigences détaillées pour la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la divulgation des instruments financiers et des opérations en devises.

Sous PS 3450, tous les instruments financiers sont inscrits à l'état de la situation financière et sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti sur la base des caractéristiques de l'instrument et le choix de conventions comptables de l'Hôpital (voir note 1 - Principales conventions comptables).

L'adoption de ces normes n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers de l'Hôpital pour l'exercice terminé le 31 mars 2013.

